

#### CONDITION GENERALE DE VENTE ADEL CONSULTING

Les conditions générales de vente ci-après qui régissent les prestations ADEL CONSULTING, priment sur les conditions générales d'achat des clients.

# Inscription aux formations en interentreprises :

L'inscription s'effectue par l'envoi du bulletin d'inscription via le site ou bien par courrier ou par email. Pour chaque inscription, ADEL CONSULTING adresse à son client une convention de formation en double exemplaire. L'un des exemplaires doit être retourné sans délai, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Pour les formations inter-entreprise, une convocation individuelle est adressée aux participants.

# Formations en intra entreprise et parcours personnalisé :

Les formations en intra entreprise font l'objet d'une proposition adaptée assortie d'un devis. Elles ne peuvent être mise en œuvre que sur acceptation formelle écrite de la proposition dans son intégralité.

### Prise en charge:

Si le client souhaite faire prendre en charge la formation auprès de son OPCO, il doit vérifier l'éligibilité de la formation, procéder à la demande de prise en charge selon les délais imposés par l'OPCO et indiquer dans sa demande d'inscription les coordonnées précises de l'établissement à facturer. Dans le cas d'un refus de prise en charge, le client reste redevable de l'intégralité de la prestation.

# Condition de règlement :

La facture émise par ADEL CONSULTING est adressée à l'entreprise ou l'OPCO selon le cas. Le paiement s'effectue à réception, par chèque à l'ordre de ADEL CONSULTING ou par virement à son compte bancaire (RIB à disposition).

ADEL CONSULTING est non assujetti à la TVA, les tarifs indiqués s'entendent donc nets à payer

## Annulation ou report du fait du client :

 Pour une formation interentreprises : toute participation peut être annulée dans la mesure où ADEL CONSULTING en est informé par écrit (courriel, fax ou lettre) au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Passé ce délai, le montant de la



#### CONDITION GENERALE DE VENTE ADEL CONSULTING

de 50 %, si l'annulation est signalée 5 jours ouvrés inclus avant le début de la formation et de 100 % si elle est reçue 3 jours ouvrés inclus avant le démarrage.

- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation
- Pour une formation intra-entreprises : les conditions d'annulation diffèrent selon le format du projet. Si elles ne sont pas spécifiées dans l'offre initiale les conditions suivantes s'appliquent : le client se réserve le droit d'annuler la formation 10 jours ouvrés avant le début de l'intervention. Passé ce délai, des indemnités correspondant à 100 % seront payées à ADEL CONSULTING;

# Annulation du fait du d'ADEL CONSULTING :

ADEL CONSULTING se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas le Client est prévenu au moins 10 jours avant la date de début de la formation. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de cette annulation ou de ce report. En revanche, les sommes versées par le Client pour cette prestation lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours.

### Relation client fournisseur:

Le client s'engage à ne faire aucune proposition directe aux formateurs missionnés par ADEL CONSULTING et à prendre contact systématiquement avec ADEL CONSULTING pour toute suite éventuelle qu'elle soit.

Le client s'interdit d'utiliser ou de transmettre, même à des tiers, les coordonnées (adresse, téléphones, fax, mail) de l'intervenant qui ne seraient pas celles de ADEL CONSULTING.

#### Propriété intellectuelle :

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentations, outils, cours et tout document en général mis à la disposition du client et de son personnel sont propriété de ADEL CONSULTING ou de ses donneurs de licence. En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers les supports ou autres ressources pédagogiques mis à disposition sans l'autorisation expresse et écrite de ADEL CONSULTING ou de ses ayants droit.



## CONDITION GENERALE DE VENTE ADEL CONSULTING

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

# **Droit applicable et attribution de compétence :**

Le contrat est régi par le droit français, à l'exception des dispositions de la Convention de Vienne de 1980. En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.